

COMMUNE DU FEL
CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le **29 novembre 2011**, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-François ALBESPY, Maire**.

Étaient présents : Monsieur Jean-François ALBESPY, Monsieur Christian MALPEL, Monsieur Laurent MOUSSET, Madame Rose-Marie MONTOURCY, Monsieur Jean-Pierre MADAMOUR, Monsieur SERVIERES Franck, Madame Suzanne RAPIN, Monsieur FAU Gilles.

Était excusés : Mademoiselle Rolande LAVIGNE, Madame MOUILLEBOUCHE Françoise, Mademoiselle ALBESPY Cécile

Étaient absent : néant

Monsieur SERVIERES Franck a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après approbation du procès verbal de la séance précédente, Monsieur le Maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

- Elaboration du plan communal de sauvegarde
 - Société publique de sauvegarde : adhésion
 - Musé : proposition maîtrise d'œuvre
 - Personnel : Contrat des risques statutaires
 - Logement de Roussy : proposition maîtrise d'œuvre
 - AEP : raccordement de La Viole au réseau AEP
 - Assainissement de la salle des fêtes : proposition étude, filière
 - Questions diverses



2011-05-01 Elaboration du plan communal de sauvegarde

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du préfet de l'Aveyron, concernant l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde de notre commune en référence à la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de la modernisation de la sécurité civile.

En effet lors d'évènements portant atteinte aux populations, aux biens ou à l'environnement, le maire est responsable des opérations de secours sur le territoire communal. Dans la mesure où Le Fel est doté d'un PPRI inondation depuis le 21/12/2007 nous avons l'obligation de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde.

Celui-ci constitue un outil qui doit permettre de traiter toutes les situations d'urgence et d'organiser l'intervention de la commune, il devra être transmis en Préfecture avant le 20 janvier 2012.

Afin d'élaborer celui-ci, la Préfecture nous demande de désigner les correspondants chargés de son suivi afin d'optimiser les échanges entre services.

Dans le cadre d'une mission ATESAT avec les services de la DDT, nous pouvons avoir un soutien logistique.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, désigne Suzanne RAPIN, conseillère municipale et la secrétaire de mairie Annick MANHAVIALE pour le suivi du Plan de Sauvegarde Communal avec le soutien logistique de l'ATESAT.



2011-05-02 Société Publique Locale : adhésion

Monsieur le Maire donne du courrier de l'Association des Maires et du Conseil Général de l'Aveyron qui ont mis en place des groupes de travail afin de réfléchir autour de cinq thématiques centrales dans la gestion nos compétences : l'assainissement, l'eau, les bâtiments publics, l'aménagement urbain et la voirie.

Ce travail a été engagé afin de faire face aux technicités nécessaires dans chaque domaine pour l'exécution des responsabilités des communes au quotidien.

Il nous est proposé la création d'une société publique locale à laquelle la commune pourrait adhérer pour un montant forfaitaire annuel de 1800 € et l'achat de parts sociales d'un montant unitaire de 100€.

Cette société aura pour but d'apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que de faire du conseil, des études et de la gestion de dossier en matière technique, administrative, juridique et financière pour aider ses adhérents dans la mise en œuvre de leurs compétences et de leurs projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour adhérer à cette société publique locale d'aide aux collectivités aveyronnaises et participer aux travaux de rédaction des actes fondateurs de cette société.



2011-05-03 : Musée : proposition maîtrise d'oeuvre

Monsieur le Maire donne les résultats de la consultation pour Maîtrise d'œuvre pour la création d'un abri d'exposition permanente : une seule offre a été reçue.

Sica Habitat Rural (Rodez)

Pour mission comprenant :

- Etude d'esquisse
- avant-projet sommaire
- avant-projet définitif
- projet
- assistance contrat travaux
- visa études d'exécution
- direction exécution travaux
- assistance opérations réception

un taux de rémunération de 11.30 % à appliquer sur le montant prévisionnel des travaux HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et charge Monsieur le Maire d'appliquer cette décision

2011-05-04 : Logement de Roussy : proposition maîtrise d'oeuvre

Monsieur le Maire donne les résultats de la consultation de Maîtrise d'œuvre pour la création d'un logement à Roussy : une seule offre a été reçue.

Sica Habitat Rural (Rodez)

Pour mission comprenant :

- Etude d'esquisse
- avant-projet sommaire
- avant-projet définitif
- projet
- assistance contrat travaux
- visa études d'exécution
- direction exécution travaux
- assistance opérations réception

un taux de rémunération de **10 %** à appliquer sur **le montant prévisionnel des travaux HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et charge Monsieur le Maire d'appliquer cette décision

2011-05-05 Extension du réseau d'eau potable à La Viole.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que de nouveaux acquéreurs pour la maison d'habitation au lieu dit « La Viole » ont déposé une demande de certificat d'urbanisme qui leur a été refusé, faute de raccordement au réseau d'eau potable.

Ceux-ci nous en font donc la demande.

Il convient donc de leur amener l'eau en limite de parcelle.

Les travaux nécessitant un matériel adapté, pourraient être réalisés à l'occasion du remplacement de la conduite de Roussy dans le courant de l'année 2012.

Les modalités tarifaires revenant à charge du demandeur seront appliquées conformément à la délibération prise le 8 juin 2001.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide de s'engager à faire réaliser les travaux avant le 31 décembre 2012 et à consulter les entreprises LAPIERRE Hervé et DAUDET Roland afin de réaliser les devis afférent à ces travaux.

2011-05-06 : Personnel : Contrat des risques statutaires

Le Maire rappelle que la commune, par délibération en date du 11 décembre 2009, avait adhéree au contrat de groupe « Risques Statutaires » conclu entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron et GRAS SAVOYE/AXA à compter du 1^{er} janvier 2010, pour une durée de 4 ans.

Il informe que :

- par courrier en date du 17 octobre 2011, le Président du Centre de Gestion a informé la collectivité que l'assureur du contrat groupe a révisé le taux de cotisation pour les agents CNRACL portant celui-ci à 4.71% à compter du 1^{er} janvier 2012.
- Que l'assureur prend ainsi en compte l'aggravation de la sinistralité mais décide de ne pas intégrer les conséquences de la Réforme des Retraites du 10 novembre 2010 (allongement de la durée de cotisations).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide :

Article 1

De maintenir son adhésion au contrat groupe « Risques statutaires » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron.

Et accepte la nouvelle tarification prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2012, pour une durée de 2 ans.

Agents CNARCL :

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire 4.71%

Le taux des agents IRCANTEC reste sans changement.

Article 2 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout acte y afférent.



COMMUNE DU FEL
CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 DECEMBRE 2011

2011-05-07 : Salle des fêtes : assainissement : proposition étude de filière.

Monsieur le Maire informe que suite à sa demande l'entreprise Sud Infra Environnement sise à Espalion propose la réalisation de l'étude de filière appropriée au projet d'assainissement de la salle des fêtes comprenant :

- 6 sondages à la tarière	60.00 € HT
- 2 tests de perméabilités	230.00 € HT
- 1 rapport de présentation	<u>350.00 € HT</u>

(vérification des raccordements, points altimétriques, présentation et définition de la filière)

pour un montant total de **640.00€ HT**
soit 765.44€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis et charge Monsieur le Maire de faire réaliser les études de sol nécessaires à Sud Infra Environnement.



Informations diverses.

Parc Naturel Régional de l'Aubrac

Suite à leurs demandes les communes du Fel et d'Espeyrac ont été réintégrées dans le périmètre d'étude pour l'établissement de la charte du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, ainsi toutes les communes du canton d'Entraygues sont intégrées au projet.

Commission Départementale de la Coopération Intercommunale

L'échéance pour l'élaboration du schéma de l'intercommunalité qui devait être approuvé pour le 31 décembre 2011 est reportée.



L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clos la séance à 10 heures.

TABLE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 9 DECEMBRE 2011

2011-05-01 Elaboration du plan communal de sauvegarde
2011-05-02 Société Publique Locale : adhésion
2011-05-03 : Musée : proposition maîtrise d'oeuvre
2011-05-04 : Logement de Roussy : proposition maîtrise d'oeuvre
2011-05-05 Extension du réseau d'eau potable à La Violle.
2011-05-06 : Personnel : Contrat des risques statutaires
2011-05-07 : Salle des fêtes : assainissement : proposition étude de filière.
Informations diverses.

Le Maire,
Monsieur Jean-François ALBESPY

Le secrétaire de séance,
Monsieur SERVIERES Franck

Monsieur Christian MALPEL,

Monsieur Laurent MOUSSET

Madame Rose-Marie MONTOURCY

Jean-Pierre MADAMOUR

Madame RAPIN Suzanne,

Monsieur Gilles FAU,